



Les 15 réflexes durables de l'UMIH

L'UMIH, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), propose **15 Réflexes Durables pour valoriser les entreprises du secteur** : cafés, hôtels, restaurants ou discothèques.

- [1]** Sensibiliser & impliquer l'ensemble du personnel et la clientèle.
- [2]** Mesurer mensuellement les consommations d'eau et d'énergie.
- [3]** Faire la chasse aux fuites d'eau et d'air, aux veilles et aux lumières inutiles.
- [4]** Equiper les douches, robinets et WC de système économe en eau.
- [5]** Remplacer les ampoules usagées par des basses consommations.
- [6]** S'assurer du bon entretien des chaudières et chauffe-eau.
- [7]** Chauffer sans surchauffer.
- [8]** Opter pour les équipements de bonne classe énergétique, les utiliser à bon escient.
- [9]** Communiquer sur du papier recyclé, avec le label Imprim'vert.
- [10]** Privilégier les produits éco-labellisés, respecter les doses de produits de nettoyage.
- [11]** Limiter les emballages et trier les déchets.
- [12]** Privilégier les produits frais, de saison, locaux et issus de l'agriculture biologique.
- [13]** Aérer & dépoussiérer.
- [14]** Se rappeler que sous nos latitudes l'adaptation des établissements aux confort d'été est suffisante : le ventilateur, stores...
- [15]** Faire l'inventaire des économies possibles avant de penser aux énergies renouvelables.

Se renseigner auprès de l'UMIH (UMIH-Formation) ou de l'ADEME car il y a tant d'autres actions possibles...